



LEGENDE

DPU secteur au sein duquel le Droit de Préemption Urbain est instauré

DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE

**DROIT
DE PREEMPTION
URBAIN**

Commune de
CHEMILLE-SUR-DEME

Réalisation
URBAN
15 rue du Poind
37400 BOURG-EN-LEINE
Tél. : 02 47 95 57 96
Fax. : 02 47 95 97 16

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal
en date du
Instaurant le Droit de Préemption Urbain.
Le Maire,

Echelle
1 / 2 000 e

Droit de Préemption Urbain